



Rencontre de faisabilité

offre de services

Faisabilité

Avant de débiter votre projet, une rencontre de faisabilité est organisée avec l'architecte afin de :

- > préciser vos besoins, aspirations et objectifs ;
- > clarifier la portée des travaux et le budget ;
- > identifier des contraintes réglementaire potentielles ;
- > préciser l'échéancier ;
- > valider la faisabilité globale de votre projet.

Rencontre

La première rencontre se fait en personne ou en visioconférence à votre convenance. Ayez en main votre certificat de localisation et des photographies si nécessaire pour faciliter compréhension du projet.

Facturation

Le rendez-vous se tient du lundi au vendredi entre 8:00 et 16:00. La rencontre de faisabilité ne constitue pas une évaluation pré-achat. Seul le temps de l'architecte est facturé si nos services ne sont pas retenus pour réaliser le mandat.

Offre de services

Suite à cette rencontre d'une durée d'environ une heure, nous produisons une offre de service complète qui présente un avis général sur la faisabilité du projet, la portée des travaux envisagés, un budget estimé de construction ventilé, une description détaillée de notre mandat incluant les livrables et les honoraires associés.

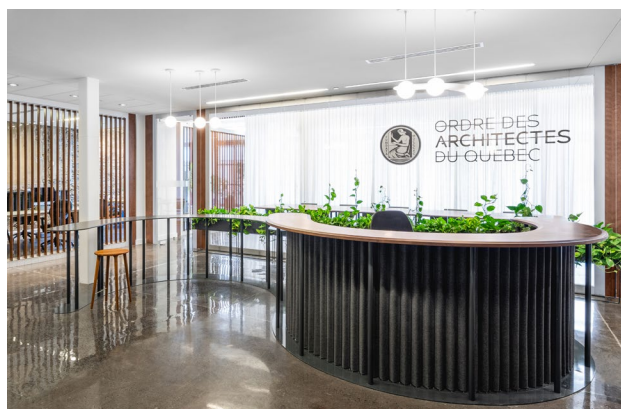


photo Raphaël Thibodeau



rendus par L. McComber